



COLLEGIUM
Lettres, Langues et Sciences Humaines
Orléans - Châteauroux

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

LICENCE
LETTRES MODERNES

Secrétariat :

✉ langueslettres.llsh@univ-orleans.fr

📄 10 rue de Tours - BP 46527 - 45065 Orléans Cedex 2

🌐 www.univ-orleans.fr/lettres/

Le Mot de la Direction

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogique adapté à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEL (Unité d'Enseignement Libre, à choisir dans un des cursus de l'université) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction du Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines

Le L.M.D à l'Université d'Orléans

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D¹.

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de son **enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi une **offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - **L'architecture du nouveau système** :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La **Licence** (BAC+3)
- Le **Master** (BAC+5)
- Le **Doctorat** (BAC+8)

1) **La Licence** :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2) **La Licence professionnelle** :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3) **Le Master** :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master. Elle est de droit en **1^{ère} année de Master (M1)** et sur dossier et/ou entretien en **2^{ème} année (M2)**.

En première année de master, un seul redoublement est autorisé. En seconde année de master, le redoublement est laissé à l'appréciation du jury de diplôme sur décision du Président de l'Université.

Le **Master** (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4) **Le Doctorat** :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

¹ L.M.D : Licence - Master - Doctorat

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- Chaque parcours comprend des **Unités Fondamentales**, des **Unités Complémentaires** et des **Unités Libres**. Ces dernières ont pour but de permettre à l'étudiant de compléter sa formation.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, **un enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études. Chaque cursus de licence inclut un module **Projet Personnel et professionnel (PPP)** permettant à l'étudiant de devenir acteur dans ses choix d'orientation.

- Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

- Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

- La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

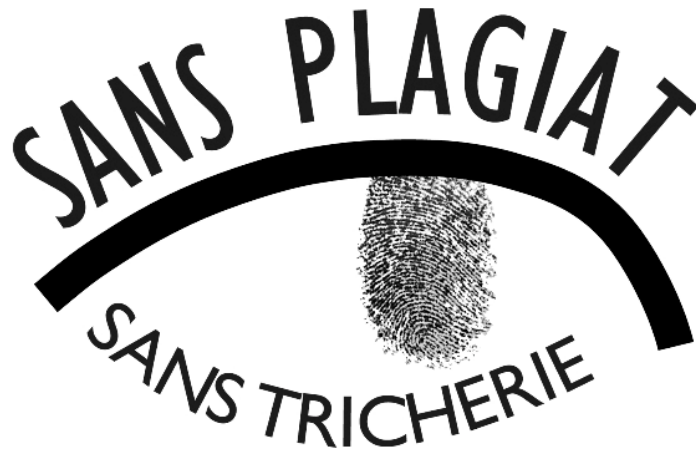
En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

- Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

➤ Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.

Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

➤ Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université² :

- **Pendant les examens et les devoirs en classe**

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

- **Pour les travaux à la maison : le plagiat**

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

² Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation :

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète³.

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyeri, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundurn Press, 1991, 3-4.

<p>CE QUI EST INACCEPTABLE</p> <p>Vous avez écrit :</p> <p>Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.</p> <p>Vous avez écrit :</p> <p>Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.</p> <p>Vous avez écrit :</p> <p>Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, l'accession à une charge législative</p>	<p>Inacceptable parce que :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source. <p>Inacceptable parce que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes). <p>Inacceptable parce que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.
--	---

³ Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

demeure un objectif inaccessible pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

Vous avez écrit :

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

Acceptable parce que :

- L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.
- La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Acceptable parce que :

- Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.
- Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.

UE Facultatives

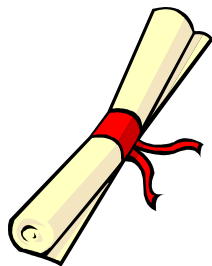
Les étudiants de l'UFR Collegium Lettres Langues et Sciences Humaines ont la possibilité de suivre une UE facultative par semestre au sein de leur propre cursus ou dans les autres licences de l'UFR Collegium LLSH, à l'exception des UE Libres et des UE de stage. Ceci leur permet d'élargir leur culture générale et fournit une possibilité de personnalisation de parcours. La validation de cette UE apparaîtra sur le relevé de notes, sans que la note compte dans la moyenne. L'UE pourra ainsi être valorisée dans la poursuite d'études.

Les étudiants seront inscrits à l'enseignement choisi et seront soumis aux obligations d'évaluation de l'UE.

Ces enseignements facultatifs sont accessibles sous conditions :

- Choix parmi les enseignements d'un niveau inférieur ou égal à l'année d'inscription de l'étudiant
- Inscription dans le mois qui suit le début des cours
- Inscription uniquement sur accord écrit de l'enseignant responsable de l'UE **et** du directeur de département dont relève l'étudiant
- L'enseignement choisi sera définitivement considéré comme UE facultative. Aucune modification d'inscription n'interviendra après le choix de l'étudiant, ni en fin de semestre, ni après la proclamation des résultats
- L'étudiant devra s'assurer que ces enseignements soient compatibles avec son emploi du temps. Aucun aménagement de calendrier (emploi du temps, examens) ne pourra être envisagé.
- **La note obtenue ne rentrera pas en compte dans le calcul de la moyenne du semestre**, mais apparaîtra sur le relevé de notes pour attester de la validation.
- **Aucun crédit ECTS ne sera attribué à ces enseignements.**

L'étudiant désirant s'inscrire à un enseignement facultatif devra se manifester auprès de l'administration (scolarité ou secrétariat de département) afin de retirer le formulaire adéquat.



Documents remis aux étudiants :

- **Relevés de notes** envoyés à l'adresse fixe de l'étudiant (indiqué lors de son inscription administrative) après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).
- **Attestations de réussite** : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande.
 - ⇒ **Si l'étudiant ne peut se déplacer**, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.
- **Diplômes** : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats.
 - ⇒ **Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer**, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR. En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :
 - une procuration signée de l'intéressé
 - une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
 - une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration



ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies. **Aucun duplicata ne sera établi.**



Votre inscription à l'UFR Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines :

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

- 1) Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
- 2) Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

- Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en **Régime Normal d'Études**.

Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

- Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- **étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)**
- **étudiants en double cursus (justifier la double inscription)**
- **étudiants ayant une activité de nature universitaire**
- **étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)**
- **étudiants handicapés**
- **étudiants sportifs de haut niveau**

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.


L'attribution du RSE n'est plus révoicable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

A défaut,

- Vous ne serez inscrit dans :
 - AUCUN COURS DE LANGUES
 - AUCUN GROUPE DE TD
 - AUCUNE OPTION
- Vous ne serez pas autorisé à composer lors des **examens** et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.

	<input type="checkbox"/>
<p>UFR COLLEGIUM LETTRES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES 10 rue de Tours – BP 46527 45065 ORLEANS CEDEX 2</p>	

Les Services Administratifs et Techniques

• Directeur du Collegium

M. Thomas PUGHE

• Responsable des Services Administratifs

❶ LE SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITE

✉ scolarite@univ-orleans.fr

➤ **Accueil**

Mme Eliane FAYTRE

☎ 02 38 49 25 00

📠 02 38 41 73 25

➤ **Responsable du service**

M. François BUQUET

➤ **Scolarité Administrative**

✉ inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

➤

Mme Evelyne FERMET

Mme Charline MICLON

☎ 02 38 41 71 01

☎ 02 38 49 24 85

➤ **Scolarité Pédagogique**

➤ Licences :

✉ licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Dominique BECERRA (LEA)

☎ 02 38 41 70 83

Mme Rachida BOUDINA (Anglais – Espagnol)

☎ 02 38 41 73 28

Mme Vanessa MARCHAND (Lettres modernes – Géographie dont LP Carto, Erasmus entrants)

☎ 02 38 49 24 79

Mme Sandrine PERNICE (SDL – Histoire – Droit-Histoire)

☎ 02 38 41 71 65

➤ Masters :

✉ masters.llsh@univ-orleans.fr

Mme Sandrine HARANG (masters Sciences Humaines)

☎ 02 38 49 47 65

Mme Charline MICLON (masters MEEF/Recherche Lettres et Langues)

☎ 02 38 49 40 01

**Mme Sylvie MARAMBAT (masters LACI, LAME et Traduction)
49 47 13**

☎ 02 38

② LE BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES STAGES

Bureaux 024 & 025

☎ 02 38 49 47 73

✉ stages.entreprises.lettres@univ-orleans.fr
✉ relations.internationales.lettres@univ-orleans.fr

1) Relations Internationales

○ Etudier à l'étranger

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, , le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr

○ Les doubles-diplômes:

L'UFR Collegium LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR Collegium LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Lasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI-S.

2) Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.

- **A quoi ça sert ?**

- Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez
- Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation
- Développer votre réseau professionnel

- **Comment ça marche ?**

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport. Au niveau de l'UFR Collegium LLSH, le Bureau des Relations Internationales et des Stages (BRI-S) vous accompagne pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.

- **Qu'est ce que c'est une convention de stage ?**

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Autres services de l'Université pouvant vous informer :

- **Direction des Relations Internationales (D.R.I)** – Château de la Source –
dri@univ-orleans.fr
- **Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)** – 1^{er} étage Maison de l'étudiant –
02 38 49 45 47– stage.emploi@univ-orleans.fr

③ LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Accueil : ☎ 02 38 41 71 85
Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>
Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.



ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>

Les **collections** de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

- Beaux-Arts
- Géographie
- Histoire
- Langues
- Littératures
- Philosophie
- Psychologie
- Religions
- Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi des **formations documentaires**, des **ateliers** et le **service d'aide à la recherche documentaire MICADO**.

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.

④ LE SERVICE AUDIOVISUEL

M. Gérard GABILLOT

☎ 02 38 49 49 21

✉ gerard.gabillot@univ-orleans.fr

M. Jacques MALHERBE

☎ 02 38 41 71 13

✉ iacques.malherbe@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé:

- De la **gestion de la salle libre-service** équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD
- Du **prêt de matériels** pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

⑤ LA SALLE MULTIMEDIA

M. Gérard GABILLOT : ☎ 02 38 49 49 21

✉ gerard.gabillot@univ-orleans.fr

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

- Un **accès gratuit à Internet** (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout **étudiant** possède une **adresse électronique** sur le :
<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>

Accompagnement du handicap

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le service Passerelle Handicap propose un soutien pour :

- L'accès aux savoirs et aux diplômes
 - aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);
 - aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);
 - adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);
 - prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);
- La vie étudiante
 - aide aux déplacements et repas ;
 - accompagnement dans vos démarches administratives ;
 - aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;
 - accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;
 - promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

Au Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est (*information à venir*)
- la correspondante administrative est **Sandrine Pernice** (sandrine.pernice@univ-orleans.fr)

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant
Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

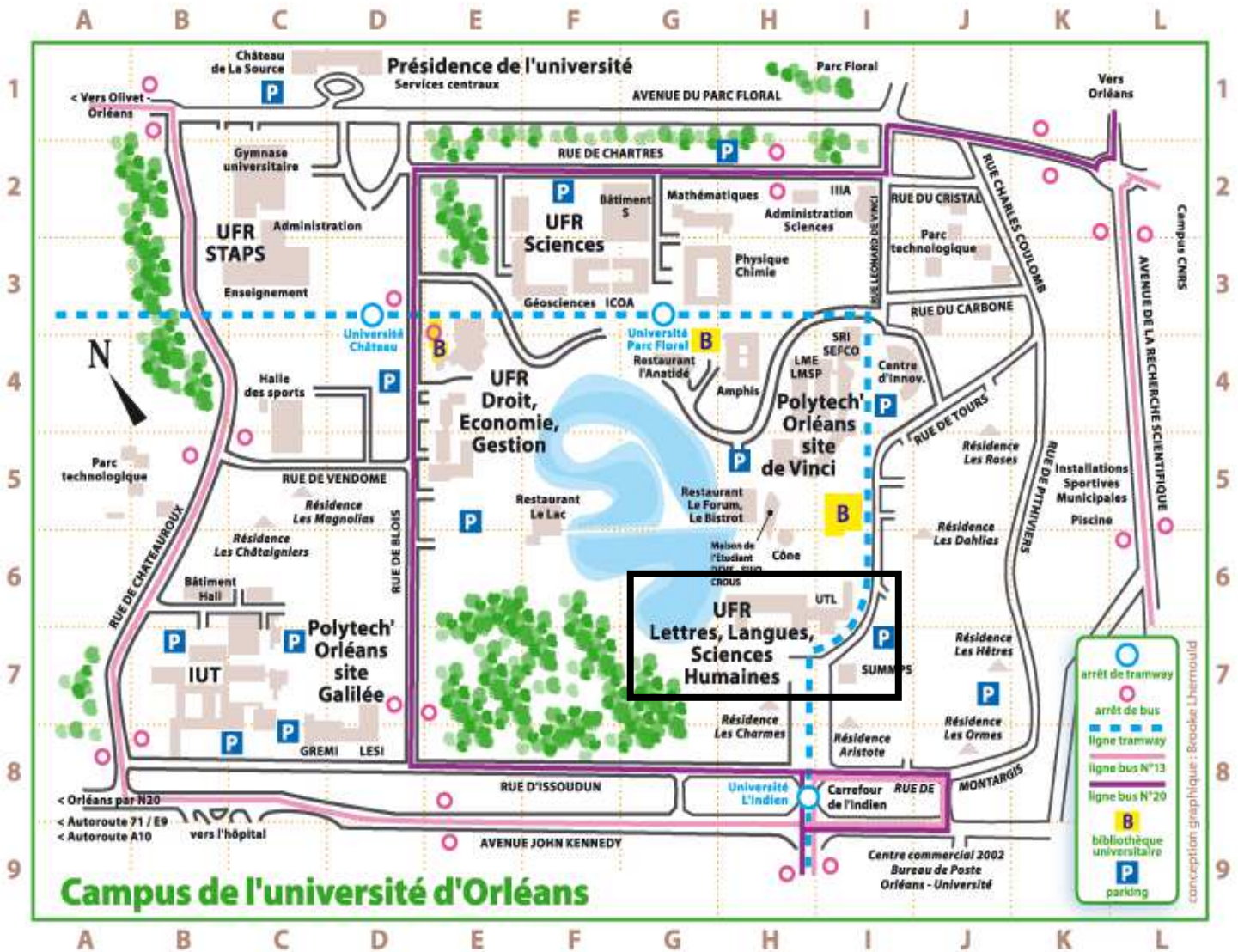
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Les Licences proposées à l'UFR Collegium LLSH

DOMAINE	MENTION	PARCOURS	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
ARTS, LETTRES, LANGUES	LLCER Anglais Espagnol	<u>L1-L2 : Mineure au choix :</u> ➤ Anglais ➤ Espagnol ➤ LEA - Matières d'application	Anglais : G. CLOISEAU B. WINSWORTH Espagnol : M. EYMAR C. SAUPIN	
	LEA Anglais/Allemand Anglais/Espagnol Anglais/Japonais Anglais/Chinois (Châteauroux)	<u>L3 : Parcours au choix :</u> ➤ Enseignement, cultures et langues des pays anglophones ➤ Enseignement, cultures et langues des pays hispanophones ➤ Français Langue Etrangère ➤ LACI ➤ Traduction	LEA : J. KASWENGI	Possibilité de suivre la formation à Châteauroux (sauf japonais)
	Lettres	Métiers de l'enseignement Métiers de la culture, du livre et de la rédaction	G. RIBEMONT	
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Sciences du Langage	Linguistique et Didactique et MEF	B. HAMMA F. NEMO	
		Didactique du FLE et MEF		
		Communication et traitement de l'information linguistique (COMTIL)		
	Histoire	Droit	G. RIDEAU (LLSH) P. BELDA (DEG)	Cohabilitation UFR Droit, Eco, gestion
		Enseignement - Géographie	C. LEGOY	Possibilité de suivre la formation à Châteauroux (sauf parcours Droit)
		Patrimoine et Culture		
Géographie	Développement durable des territoires	J-M ZANINETTI		
	Histoire – Métiers de l'enseignement			

Plan du Campus Universitaire



RAPPEL DES RÈGLES
APPLIQUÉES PAR LES ENSEIGNANTS DU
DÉPARTEMENT DES LETTRES

Assiduité

Les justificatifs d'absence sont à déposer au secrétariat des Lettres, qui les transmet aux enseignants concernés.

Remise des devoirs

Sauf raison valable, un devoir rendu en retard est pénalisé d'un point par jour de retard. Un devoir non rendu est sanctionné par un zéro. Un exposé non fait le jour prévu est sanctionné de la même manière.

Tout devoir qui n'est pas remis directement à l'enseignant concerné devra être déposé au secrétariat des Lettres.

Plagiat

Tout plagiat sera sanctionné, et pourra être porté devant la section disciplinaire de l'Université.

Plagier une page d'Internet est un plagiat comme un autre.

Il est rappelé aux étudiants qu'ils doivent impérativement citer leurs sources.

LICENCE LETTRES MODERNES

Responsable : Gabriele RIBÉMONT

gabriele.ribemont@univ-orleans.fr

SEMESTRE 1

1G11 Le théâtre

Responsables : B. BARUT

Descriptif de l'enseignement

CM et TD

Fondé sur trois œuvres complètes mais également un florilège d'extraits d'œuvres dramatiques et d'ouvrages critiques, ce cours proposera à la fois une poétique historique du théâtre en France de la Renaissance à nos jours, une introduction à l'analyse du texte dramatique et une initiation à l'analyse du spectacle théâtral.

Programme du TD

- Pierre Augustin-Caron de BEAUMARCHAIS, *Le Mariage de Figaro* [1784], édition libre.
- Victor HUGO, *Hernani*, Yves Gohin (éd.), Paris, Gallimard, coll. "Folio théâtre", 1995 [1830].
- Marguerite DURAS, *India song (texte théâtre film)*, Paris, Gallimard, coll. "L'imaginaire", 1991 [1973]

Bibliographie critique à consulter

- Christian Biet et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais, 2006.
- Marie-Claude Hubert, *Les grandes théories du théâtre*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Catherine Naugrette, *L'esthétique théâtrale*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Michel Pruner, *L'analyse du texte de théâtre*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2001.
- Jean-Pierre Ryngaert, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, A. Colin, coll. « Lettres sup », 2004.
- Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre I, II & III* [1977/1981], Paris, Belin, coll. « Lettres Sup », 1996.
- Michel Vinaver, *Écritures dramatiques*, Arles, Actes Sud, 1993., Belin Sup Lettres.

1G21 Analyse du texte : notions et outils

Responsable : B. BARUT

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement vise à donner les outils nécessaires à l'analyse littéraire des textes.

Dictionnaires usuels

- Michèle Aquien, *Dictionnaire de poésie*, Paris, Le Livre de Poche, 1993.
- Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.
- Michel Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

Ouvrages

- Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes littéraires*, Paris, A. Colin, coll. « 128 », 1993.
- É. Bordas, C. Barel-Moisan, A. Déruelle, C. Marcandier, *L'Analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Joëlle Gardes Tamine, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Lettres Sup », 1993.
- Jean Milly, *Poétique des textes*, Paris, Armand Colin, 2012.

1G31 Mythes et littérature

Responsables : V. ACTIS

Descriptif de l'enseignement

L'étude des mythes constitue l'un des domaines majeurs de la littérature générale et comparée. Elle permet d'interroger le texte littéraire dans sa genèse et son devenir, ses rapports à la société et à l'histoire, et de se confronter à travers lui à la question des frontières de la littérature elle-même. Ce cours, s'appuyant sur une variété significative d'exemples issus de la Bible, du monde gréco-latin et de la littérature moderne, permettra d'aborder l'étude des mythes selon différentes perspectives critiques (mythocritique, sociopoétique des mythes, etc.).

Les TD permettront aux étudiants de connaître et d'étudier, à travers un large choix de textes, d'œuvres picturales, musicales et cinématographiques, des mythes de notre patrimoine culturel et littéraire. Au cours du semestre, plusieurs travaux seront à faire à la maison : impressions de lecture, exposés et/ ou commentaire. La participation orale sera aussi prise en compte dans l'évaluation finale.

Éléments bibliographiques

Pierre Brunel (éd.), *Dictionnaire des mythes littéraires*, Éditions du Rocher, 1988, 2^e éd. Augmentée en 1994.

Pierre Brunel, *Mythocritique : théorie et parcours*, aux Presses Universitaires de France, 1992.

Jean-Louis Backès, *Le mythe dans les littératures d'Europe*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.

Danièle Chauvin, André Siganos, Philippe Walter, *Questions de mythocritique*, Dictionnaire, Paris, éditions Imago, 2005.

Véronique Léonard-Roques (éd.), *Figures mythiques. Fabrique et métamorphoses*, Clermont-Ferrand, Presse Universitaires Blaise Pascal, 2008.

Philippe Sellier, *Essai sur l'imaginaire classique*, Paris, Honoré Champion, 2003.

1G41 Langue française

1G4c : Analyse grammaticale et maîtrise de l'orthographe

Responsable : D. BRUNOT

Descriptif de l'enseignement

Il s'agira de revenir sur la terminologie et les outils d'analyse de la grammaire traditionnelle, à partir d'une étude des différentes parties du discours et de leur articulation dans la phrase simple, puis dans la phrase complexe.

Les supports de travail seront de brefs extraits littéraires empruntés à toutes les époques depuis le 17^{ème} siècle.

Les principaux objectifs du cours, outre la révision des notions fondamentales, sont de susciter la réflexion sur la structure du français, particulièrement dans ses usages littéraires, et de développer, par une meilleure compréhension du fonctionnement de la langue, la maîtrise de l'orthographe grammaticale.

Bibliographie

• *obligatoire* : Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche, 1994.

• *à consulter* : (grammaire des concours) : Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELAT et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (Quadrige), 2003.

1G4d : Compétences rédactionnelles

Responsable : B. BARUT

Descriptif de l'enseignement

Il s'agira à travers des exercices nombreux et variés de parvenir à maîtriser les difficultés de la rédaction : lexique, syntaxe, ponctuation...

1G51 Méthodologie

Responsable : S. LEFAY

Descriptif de l'enseignement

Méthodologie des exercices littéraires : initiation à l'explication de texte orale et à la dissertation.

Textes distribués en cours.

1G60 Littérature et histoire

Responsable : A. BONORD

Descriptif de l'enseignement

Le cours observera comment la littérature porte en elle un savoir historique, pas seulement en tant que source lorsqu'elle décrit son époque, mais aussi en tant que ressource d'intelligibilité du passé. Cette étude aura pour sujet les représentations de la Grande Guerre dans la littérature de l'entre-deux-guerres au XXI^e siècle et s'effectuera autour d'un choix d'extraits.

1G70 Langue vivante niveau 1

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+). Pour être orientés vers le groupe correspondant à leur niveau réel, tous les nouveaux étudiants doivent participer à un test de positionnement qui aura lieu pendant la première semaine de cours, dans le créneau habituel des cours. Les enseignements débuteront en semaine deux.

Nous organiserons une commande groupée de la méthode avec laquelle nous travaillons en cours. Plus d'informations à la première séance de cours.

1G80 Projet Personnel Professionnel Etudiant

Responsable: C. BETTAHAR

Descriptif de l'enseignement

Ce module, en collaboration avec le SUIO, a pour double objectif l'acquisition de connaissances générales sur les milieux professionnels et l'appropriation d'une méthodologie de construction du projet professionnel. Pour plus d'information, voir :

<http://wwwprod.univ-orleans.fr/suio/le-projet-personnel-et-professionnel>

2G11 : Le roman

Responsables : A. DÉRUELLE & N. LOMBART / B. BARUT

Descriptif de l'enseignement

CM

Le cours abordera tout d'abord la question problématique d'une définition du roman, en le différenciant notamment des genres voisins tels que l'épopée ou la nouvelle. Puis, on dressera un bref parcours de l'évolution du genre afin de mettre en évidence plusieurs formes romanesques (romans précieux ou parodiques, récits du non-fictif à la première personne, réalisme et mimésis, fiction et auto-fiction). Enfin, on construira des catégories d'analyse en dégagant les problématiques propres à ce genre : intrigue (structures romanesques), personnage (héros ? type ?), narration et description, roman et romanesque.

Programme des TD (éditions obligatoires)

- Diderot, Jacques le Fataliste, éd. Pierre Chartier, Le Livre de Poche, 2000.
- Balzac, Sarrasine, éd. Eric Bordas, Le Livre de Poche, 2001.
- Bernanos, Sous le soleil de Satan, Le Livre de Poche, 2012.

Bibliographie critique (à consulter)

- AUERBACH Erich, *Mimesis. La Représentation de la réalité dans la littérature occidentale* (1946), Paris, Gallimard, 1968.
- BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman* (1975), Paris, Gallimard, 1978.
- BARTHES Roland, « L'effet de réel » (1968), in *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982, p. 81-90.
- BUTOR Michel, *Essais sur le roman* (1964), Gallimard, 1970.
- CHARTIER Roger, *Introduction aux grandes théories du roman*, Paris, Dunod, 1990.
- COULET Henri, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1967.
- COULET, Henri, *Idées sur le roman. Textes critiques sur le roman français*, Larousse, 1992.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Seuil, 1972.
- HAMON Philippe, « Un discours contraint » (1973), in *Littérature et réalité*, p. 119-181.
- KIBEDI-VARGA Aron, « Le roman est un anti-roman », *Littérature*, n°48, 1982, p. 3-20.
- KUNDERA Milan, *L'Art du roman*, Paris, Gallimard, « Folio », 1986.
- MAUPASSANT Guy, *Étude sur le roman ou préface* de *Pierre et Jean* (1888)
- MAY Georges, *Le Dilemme du roman au XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1963.
- MITTERAND Henri, *Le Discours du roman*, Paris, PUF, 1980.
- PROPP Vladimir, *Morphologie du conte* (1928), Paris, Gallimard, 1970.
- ROBBE-GRILLET Alain, *Pour un Nouveau Roman*, Paris, Gallimard, 1963.
- ROBERT Marthe, *Roman des origines et origines du roman* (1972), Paris, Gallimard, 1992.
- SARRAUTE Nathalie, *L'Ère du soupçon*, Paris, Gallimard, 1956.
- ZOLA Émile, *Du roman* (1880), Bruxelles, Éd. Complexes, 1989.

2G21 Initiation à la littérature comparée

Responsable : G. RIBÉMONT

Descriptif de l'enseignement

Introduction générale aux questions importantes de la littérature comparée et aux méthodes comparatistes : approches transversales de l'histoire littéraire, réception et traduction, mythocritique, narratologie, imagologie, interculturalité, intertextualité.

TD : Familiarisation avec les aspects traités en CM à l'aide de courts textes ou extraits. Les textes seront fournis en photocopié.

Bibliographie :

Pierre Brunel, *Précis de littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Daniel-Henri Pageaux, *La littérature générale et comparée*, A. Colin, 1994.

Didier Souiller & Wladimir Troubetzkoy, *Littérature comparée*, PUF 1997.

2G31 La rhétorique : théorie et pratiques de l'argumentation

Responsable : N. LOMBART

Descriptif de l'enseignement

Descriptif du cours :

Le cours proposera en un bref panorama une histoire de la rhétorique de l'Antiquité à l'époque actuelle. Les principales notions formulées par la rhétorique antique (invention, disposition, élocution notamment) seront illustrées par plusieurs exemples littéraires, variés dans leur époque et dans leur genre et accompagnés d'exercices d'application. Les usages contemporains de la rhétorique hors de la littérature seront aussi étudiés.

Manuels obligatoires :

G. Forestier, *Introduction à l'analyse des textes classiques. Éléments de rhétorique et de poétique du XVII^e siècle*, Paris, Nathan (coll. « 128 »), 1993.

G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de Poche, 1992.

O. Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, PUF (coll. « Quadrige manuels »), 1991.

Ch. Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette « supérieur », Paris, 2001.

Lectures complémentaires conseillées :

Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le livre de Poche, 1992.

G. Declercq, *L'Art d'argumenter, Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éd. Universitaires, 1992.

L. Pernot, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

2G41 Introduction aux sciences du langage

Responsable : M. DÉCIMO

Descriptif de l'enseignement

Histoire et présentation des concepts fondamentaux de la linguistique.
Phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, définitions saussuriennes.

Bibliographie

Joëlle Gardes-Tamine, *La grammaire*, tome 1, *phonologie, morphologie et lexicologie*, A. Colin, 2010.

Jean-Louis Chiss, Jacques Filliolet et Dominique Maingueneau, *Introduction à la linguistique française : tome 1, Notions fondamentales, phonétique, lexique*, Hachette, 2007.

2G51 Civilisations et cultures de l'Antiquité

Responsable : X

Descriptif de l'enseignement

L'enseignement se veut une introduction aux civilisations grecque et romaine et une initiation à la langue latine.

2G61 Littérature et cinéma

Responsable : B. BARUT

Descriptif de l'enseignement

Comprenant des éléments d'initiation à l'analyse filmique et à l'histoire du cinéma, ce cours s'attachera à étudier les relations diverses et complexes qui lient théâtre et cinéma. Quatre axes seront privilégiés :

- l'adaptation des œuvres dramatiques à l'écran (en comparaison notamment avec l'adaptation cinématographique des œuvres narratives) ;
- les formes, fonctions et enjeux du théâtre filmé ;
- les films de théâtre, c'est-à-dire ceux qui prennent pour sujet même le théâtre (comme art, comme institution voire comme modèle esthétique) ;
- le cinéma des dramaturges (Guitry, Pagnol, Genet, Beckett, Duras...).

Bibliographie

- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* (notamment le chap. « Théâtre et cinéma »), Éd. du Cerf, 1976.
- Revue *CinémActions* (n° 93) [revue] : « Le théâtre à l'écran ».
- André Helbo, *L'adaptation. Du théâtre au cinéma, Paris, Armand Colin/Masson, 1997.*

Filmographie (liste non exhaustive)

- un maximum d'adaptations de pièces de théâtre, particulièrement s'il s'agit d'une œuvre majeure (un Molière, un Shakespeare) et/ou d'un grand réalisateur (Murnau, Welles, Kurosawa, Polanski...)
 - François Truffaut, *Le Dernier Métro*
 - John Cassavetes, *Opening Night*
 - Ernst Lubitsch, *To be or not to be*
 - Jean Renoir, *Le Carrosse d'or*
 - Lars von Trier, *Dogville* et *Manderlay*
 - Samuel Beckett, *Film*
 - Marguerite Duras, *India Song*
 - Jean Cocteau, *Les Parents terribles*
- Etc.*

2G UEL UE Libre

Enseignement à choisir dans le catalogue d'UEL proposé par l'université.

2G80 Langue vivante niveau 2

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Responsable du groupe 1 : Mme Christine Jamet

Responsable du groupe 2 : Mme Patricia Mayen

Responsable du groupe 3 : N.N.

Responsable du groupe 4 : M. François Renault

2G90 Atelier de lecture

Responsable : N. LOMBART

Descriptif de l'enseignement

Descriptif du cours :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la lecture *active* du texte littéraire, à la fois approfondie et intuitive, réflexive et ludique, personnelle et collective. L'atelier reposera sur la lecture cursive de courts romans, choisis selon deux groupements thématiques :

Voix francophones émergentes :

Albert Memmi, *La statue de sel*, Paris, Folio, 1972.

Mouloud Feraoun, *Le fils du pauvre*, Paris, Points Seuil, 1997.

Quêtes et enquêtes – écritures contemporaines :

Patrick Modiano, *Dora Bruder*, Paris, Folio, 1997.

Jean Echenoz, *Je m'en vais*, Paris, Éd. de Minuit, 2001.

3G11 Littérature française : littératures modernes 1

Responsables : A. DÉRUELLE & A. BONORD

Descriptif de l'enseignement

CM : *Représentations de la guerre*

Comment représenter la guerre ? Cette question, qui a donné lieu à l'un des genres majeurs de l'Antiquité (l'épopée), a été revivifiée par l'expérience traumatique des guerres modernes, des conquêtes napoléoniennes du début du XIXe siècle aux guerres mondiales du XXe siècle.

Le cours explorera les différentes modalités de représentation de la guerre, en s'appuyant sur de nombreux exemples issus d'œuvres littéraires, historiques et picturales.

Programme des TD

- Jules Barbey d'Aurevilly, *Le Chevalier des Touches*, Paris, Gallimard, coll. Folio classique.
- Marcel Aymé, *Le Chemin des écoliers*, Paris, Gallimard, coll. Folio.
- Cécile Ladjali, *Shâb ou la nuit*, Arles, Actes Sud, coll. Babel.

Des éléments de bibliographie seront communiqués lors de la première séance.

3G21 Littératures francophones

Responsables : G. RIBÉMONT

Descriptif de l'enseignement

La langue française a souvent été et continue d'être choisie par les écrivains hors de France comme langue de leurs œuvres littéraires. Ce cours propose d'étudier le phénomène de la francophonie dans sa diversité en prenant en compte sa dimension tant historique et européenne que contemporaine et postcoloniale (TD). À la croisée de la culture française, de l'héritage national et des projets universalistes ou postcoloniaux, les littératures francophones sont des lieux d'expérimentations discursives, de contestations et de renouvellements, et font aujourd'hui partie des témoins majeurs du monde et de la littérature en permanente mutation culturelle.

TD

- Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* (éd. Présence africaine).
- Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia* (Livre de poche).

Plus un choix d'extraits distribués en photocopiés.

Bibliographie

- *La francophonie aux XVIII^e-XIX^e siècles : perspectives littéraires, historiques et culturelles*, Elena Gretchanaia, Alexandre Stroev, Catherine Viollet (dir.), Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2012.

- Jean Bessière & Jean-Marc Moura, *Littératures postcoloniales et francophonie*, Paris, Champion, 2001.

- Dominique Combe, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010.

- Lilian Pestre de Almeida, *Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, L'Harmattan, 2008.

- Papa Samba Diop, *La poésie d'Aimé Césaire. Propositions de lecture. Accompagnées d'un lexique de l'œuvre*, Paris, Honoré Champion, 2010.

- Assia Djebar, s.l.dir. Najib Redouane & Yvette Bénayoun-Szmidt, Paris, L'Harmattan, 2008.

3G31 La poésie

Responsable : A. DÉRUELLE & G. Haroche

Descriptif de l'enseignement

CM

Le cours, après avoir esquissé plusieurs définitions de la poésie et du poétique, abordera l'évolution des formes poétiques de la Renaissance à nos jours, mettra en place des notions de versification indispensables à l'analyse des poèmes, et explorera enfin des problématiques propres à ce genre (la création poétique, le langage poétique, les fonctions de la poésie).

Ouvrages des TD (éditions obligatoires)

Anthologie de la Poésie au XVIII^e siècle, éd. Michel Delon, Gallimard.

Anthologie de la poésie française du XIX^e siècle – Tome 2 : De Baudelaire à Saint-Pol-Roux –, Poésie-Gallimard.

Bibliographie à consulter

Jean-Michel Adam, *Pour lire le poème*, Louvain, 1986.

Daniel Briolet, *Le Langage poétique*, Nathan, 1984.

Jean Cohen, *Structures du langage poétique*, Flammarion, 1979.

Jean-Marie Gleize, *Poésie et Figuration*, Seuil, 1983.

Jean Jaffré, *Le Vers et le Poème*, Nathan, 1984.

Jean Mazaleyrat, *Éléments de versification française* [1974], Armand Colin, 2004.

3G41 Approche linguistique du texte littéraire

Responsable : M. DÉCIMO

Descriptif de l'enseignement

Approche de textes littéraires. Typologie textuelle. Grammaire et stylistique.

Bibliographie :

Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, 1966.

Roman Jakobson, « Linguistique et poétique » in *Essais de linguistique générale*, Seuil, 1960.

3G51 Unité d'enseignement au choix

Langue et littérature latines

Introduction aux sciences de gestion

Responsable : X

UFR Droit, Economie et Gestion (DEG)

Descriptif de l'enseignement

Enseignement optionnel de langue latine, qui fait suite à l'initiation dispensée en 2G51.

3G61 Littérature et arts

Responsables : M. DÉCIMO

On s'intéressera aux relations entre littérature et arts au XIXe siècle et XXe siècle. Baudelaire. Mallarmé. Jarry. Zola. Apollinaire. Octave Mirbeau. Victor Segalen. André Breton...

Bibliographie

- Baudelaire, *Curiosités esthétiques ; L'art romantique : et autres œuvres critiques*, [Gallica].
- Victor Segalen, *Gauguin dans son dernier décor*, Fata Morgana, 1986.
- André Breton, *Le Surréalisme et la Peinture*, Gallimard, « Folio Essais », 2002.

3G70 Unité d'enseignement au choix

3GUEL - UE Libre

Enseignement à choisir dans le catalogue d'UEL proposé par l'université.

Mathématiques élémentaires : notions de géométrie

Responsable : M. LAGRANGE

Descriptif de l'enseignement

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, plus précisément en géométrie, en vue de la préparation à divers concours - professorat des écoles, etc.

Programme (non exhaustif) :

- *Ensembles* : notions d'intersections, d'union, de complémentaire...
- *Géométrie plane* : constructions à la règle et au compas, polygones, ...
- *Géométrie analytique* : coordonnées cartésiennes, équations et lieux géométriques, ...
- *Représentations d'un solide*

Le cours sera adapté au public : les notions élémentaires d'algèbre ou d'analyse qui manqueraient aux étudiants pour appréhender cet enseignement seront revues.

UE NON OUVERTE AUX BAC S.

3G80 Langue vivante

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Responsable du groupe 1 : Mme Christine Jamet

Responsable du groupe 2 : Mme Patricia Mayen

Responsable du groupe 3 : N.N.

Responsable du groupe 4 : M. François Renault

3G90 Informatique / Bureautique

Responsable : R. BELOUAH

Descriptif de l'enseignement

Le programme de cet enseignement prend en compte le référentiel national de compétences du C2i® niveau 1.

- TD – machine : il s'agit de donner aux étudiants les compétences indispensables à l'élaboration d'un document complexe et structuré (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...) et à la maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).

- CM : des points cruciaux de la culture de base en informatique seront abordés (notamment : aspects légaux et déontologiques, sécurité, protocoles, ...)

Ressources pédagogiques : www.c2imes.org

4G11 Littérature française : littératures classiques I

Responsable : S. LEFAY

Descriptif de l'enseignement

CM

Le cours fournira quelques repères historiques, puis nous aborderons l'analyse des grands textes de cette période à travers l'étude de quelques thèmes ou formes : l'héroïsme, la notion de classicisme, les moralistes, le genre romanesque, etc.

TD

- Corneille, *Horace* (éd. au choix)
- Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié* (Folio impérativement)
- La Bruyère, *Les Caractères* (de préférence édition d'Emmanuel Bury, Livre de poche, coll. « Classiques de poche »)

Bibliographie indicative (ouvrages à consulter en bibliothèque)

- Sur Corneille :
Marc Fumaroli, *Héros et orateurs : rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz, 1996.
- Sur Tristan L'Hermite :
- *Sur Le page disgracié: vingt-quatre études des Cahiers Tristan L'Hermite*, sous la direction de Véronique Adam et Sandrine Berrégard, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- *Lectures de Tristan L'Hermite : Le Page disgracié*, sous la direction de Mathilde Bombart, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- Sur La Bruyère :
Patrice Soler, *La Bruyère, Les Caractères*, Paris, PUF, 1994.

4G21 Littérature française : littératures médiévales I

Responsable : S. MENEGALDO

Descriptif de l'enseignement

CM

Le CM aura pour objectif de présenter les principaux genres, narratifs et non narratifs, qui ont marqué la naissance et l'essor, au XII^e puis au XIII^e siècle, d'une littérature en langue française. Seront notamment abordés la poésie lyrique, la chanson de geste, le roman dit « antique », le récit arthurien et tristanien, les genres brefs comme le lai ou le fabliau, la littérature religieuse (voyages dans l'au-delà), etc.

TD

Le TD s'intéressera plus particulièrement à la littérature narrative, à travers trois œuvres qui seront étudiées intégralement.

- *La Prise d'Orange*, éd. bilingue de C. Lachet, Champion (« Champion Classiques Moyen Age ») [attention de ne pas vous tromper, il existe d'autres éditions non bilingues chez le même éditeur]
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. bilingue de M. Rouse, Flammarion (« GF »).
- *Le Roman de Renart*, éd. bilingue de J. Dufournet, Flammarion (« GF »), tome 1 seulement.

4G30 Critique littéraire

Responsable : N. LOMBART

Descriptif de l'enseignement

Descriptif du cours :

Ce cours est consacré à l'étude des différents courants de la critique littéraire. Après avoir rappelé les fondements de la critique littéraire du XX^e siècle (de l'« histoire littéraire » lansonienne à l'école des Formalistes russes), on reviendra successivement sur le structuralisme français (1950-1975), la critique politique et sociologique (années 1970-80), puis sur les différents aspects du « poststructuralisme » (les « *cultural studies* », la micro-lecture thématique, la *French Theory*, le féminisme, la critique postcoloniale, etc.). Des textes théoriques et des textes littéraires seront étudiés en cours. On verra notamment comment un même texte peut être interprété selon différentes perspectives, et comment, surtout, les différents courants critiques doivent être fructueusement associés dans un même mouvement interprétatif.

Manuels obligatoires :

D. Bergez et al., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, A. Colin, 2005.

J. Roger, *La critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « 128 »), 2007.

J.-Y. Tadié, *La critique littéraire au XX^e siècle*, Paris, Pocket « Agora », 2002.

Lectures complémentaires conseillées :

A. Maurel, *La critique*, Paris, Hachette (coll. « Contours littéraires »), 1994.

F. Thumerel, *La critique littéraire*, Paris, A. Colin (coll. « Cursus »), 2002 (2^e éd.).

N. Toursel et J. Vassevière, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Paris, A. Colin, 2008.

4G41 Étude d'un genre littéraire : les genres non fictionnels

Responsables : G. HAROCHE & S. LEFAY

Descriptif de l'enseignement

CM

Étude de lettres, récits de vie, autobiographies, préfaces. Orateurs de la révolution et textes politiques des XIX^e et XX^e siècles.

Programme du TD

- Mme de Sévigné, *Lettres choisies* (impérativement : éd. de Roger Duchêne, Folio)
- Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* (impérativement : éd. d'Alain Grosrichard. Livres I à VI, GF Flammarion). Nous n'étudierons que les livres I à IV.

Bibliographie du CM

Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, Colin, 1998.

Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, Hachette, « Contours littéraires », 1995.

Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, Teraedre, 2004.

Collection des Mémoires d'ancien Régime du Mercure de France.

Bibliographie indicative pour le TD (ouvrages à consulter en bibliothèque)

- Sur Mme de Sévigné :
 - Nathalie Freidel, *La conquête de l'intime : public et privé dans la Correspondance de madame de Sévigné*, Paris, Champion, 2009.
- Sur Rousseau :
 - Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau, La Transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1976.
 - Jean-François Perrin, *Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Gallimard, 1997, coll. « Foliothèque ».

4G51 Unité d'enseignement au choix	
Histoire de la langue française	Bibliothèques : histoire et pratiques
Responsable : S. MENEGALDO	Responsable : J.-P. BOUDET/ I. VENTURA
Descriptif de l'enseignement	Descriptif de l'enseignement
<p>Le CM consistera en une histoire de la langue française, des origines jusqu'à nos jours, en insistant plus particulièrement sur la période médiévale (ancien et moyen français).</p> <p>Le TD sera essentiellement consacré à l'étude de l'ancien français, à la fois par la traduction suivie d'un texte au programme et par l'étude d'un certain nombre de points de grammaire (morphologie et syntaxe) en diachronie, depuis l'ancien français jusqu'au français moderne.</p> <p><u>Texte au programme</u> (également au programme de littérature médiévale du semestre) : Chrétien de Troyes, <i>Le Chevalier au lion</i>, éd. bilingue de M. Rousse, Flammarion (« GF »).</p>	<p>Le cours magistral, centré sur les périodes médiévale et moderne, s'intéressera aux bibliothèques, qu'elles soient princières, publiques ou privées afin d'en souligner les voies de constitution, d'inventaire et les usages sociaux. Les pratiques de lecture et de bibliophilie seront également évoquées. Les travaux dirigés donneront lieu à des interventions de professionnels des bibliothèques.</p>
<p><u>Bibliographie</u> M. Huchon, <i>Histoire de la langue française</i>, Le Livre de Poche. D. Denis et A. Sancier-Château, <i>Grammaire du français</i>, Le livre de Poche. S. Bazin-Tacchella, <i>Initiation à l'ancien français</i>, Hachette.</p>	<p><u>Bibliographie</u> : <i>Histoire des bibliothèques françaises</i>, Paris, Editions du Cercle du Livre, 1989-1992. Donatella Nebbiai, <i>Le discours des livres. Bibliothèques et manuscrits en Europe, IXe-XVe siècle</i>, Rennes, PUR, 2013. Jean Quéniart, <i>Les Français et l'écrit</i>, Paris, Hachette, 1998.</p>

4G61 Choix	
Langues et littératures latines	Stage
Responsable : X	Responsable : G. HAROCHE
Descriptif de l'enseignement	
<p>Suite de l'étude de la langue latine commencée au premier semestre.</p> <p>L'inscription dans ce cours suppose d'avoir obligatoirement suivi l'enseignement 3G51.</p>	<p>Stage d'observation d'une semaine en milieu scolaire, en entreprise, en administration culturelle. Evaluation sur rapport de stage.</p>

4G70 Littérature et sciences humaines

Responsable : B. Ribémont

Descriptif de l'enseignement

Étudier les rapports que la littérature fictionnelle entretient avec les 'sciences humaines', expression prise au sens large et incluant l'histoire, le droit, la psychologie, la politique... On s'intéressera plus particulièrement aux questions de droit, de criminalité et de politique en relation avec le contexte historique des textes, celui de leur production comme celui de leur diégèse.

Éléments de bibliographie

Christian Biet, *Droit et littérature sous l'Ancien Régime. Le Jeu de la valeur et de la loi*, Paris, Honoré Champion, 2002 ;
Ph. Haugeard, M. Ott (dir.), *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2013 ;
B. Ribémont (dir.), - *Crimes et châtiments dans l'épopée médiévale*, Paris, Klincksieck, 2008
- *La Faute ; ambiguïté du jugement dans la chanson de geste*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

En ligne, *Littérature et histoire en débats* ;
<http://www.fabula.org/colloques/sommaire2076.php>

Unité d'enseignement au choix

4GUEL - UE Libre

Enseignement à choisir dans le catalogue d'UEL proposé par l'université.

Mathématiques élémentaires : numération, arithmétique et calculs

Responsable : M. LAGRANGE

Descriptif de l'enseignement

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, plus précisément en arithmétique, en vue de la préparation à divers concours - professorat des écoles, orthophonie, etc.

Programme (non exhaustif) :

- *Numération* : système de numération en base autre que dix, opérations élémentaires, conversions, ...
- *Arithmétique* : Multiples, diviseurs, ppcm, pgcd, puissances, nombres premiers,...
- *Calcul* : proportionnalité et applications, mesures, conversions,...

Le cours sera adapté au public : il s'agit de reprendre une à une ces notions élémentaires, de façon progressive.

UE NON OUVERTE AUX BAC S.

4G80 Langue vivante niveau 4

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Responsable du groupe 1 : Mme Christine Jamet

Responsable du groupe 2 : Mme Patricia Mayen

Responsable du groupe 3 : N.N.

Responsable du groupe 4 : M. François Renault

5G11 Littérature française : littératures médiévales 2

Responsables : B. Ribémont

Descriptif de l'enseignement

CM

Écriture et didactisme (XIII^e-XV^e s.) ; ce cours présentera ce que l'on peut considérer comme l'épanouissement du didactisme chez les auteurs médiévaux à partir du XIII^e siècle, époque de création des universités et 'siècle d'or' de l'encyclopédisme. Rutebeuf, Jean de Meun, Christine de Pizan, Eustache Deschamps...

TD

Le théâtre médiéval

Œuvres :

- Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, éd. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion (Le Moyen Âge), 1987 (réimpr. 1993).
- Jean Bodel, *Le Jeu de saint Nicolas*, éd. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion, 2005.
- *Courtois d'Arras*, éd. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion (Littérature du Moyen Âge), 1995 ; ou bien éd. Edmond Faral, Hardpress Publishing, 2013.
- Adam de la Halle, *Le Jeu de Robin et Marion*, éd. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion (Littérature du Moyen Âge), 1989 [réimpr.: 1998].
- *Le Jeu de la feuillée*, éd. Jean Dufournet, Paris, Flammarion (GF, 520. Le Moyen Âge), 1989 (réimpr. 1993).
- *La Farce de Maître Pathelin*, éd. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion (Littérature du Moyen Âge), 1986 ou bien éd. et trad. fr. Michel Rouse, Paris, Gallimard (Folio), 1999.

Études :

Charles Mazouer, *Le Théâtre français du Moyen Âge*, Paris, SEDES, 1998.
B. Ribémont, *Le Théâtre en France au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Ellipses, 2003.
Armand Strubel, *Le Théâtre au Moyen-Âge. Naissance d'une littérature dramatique*, Paris, Bréal, 2014.

5G20 Littérature comparée

Responsables : G. RIBEMONT

Descriptif de l'enseignement

CM

Présentation des enjeux et panorama historique de l'écriture de la ville, motif emblématique des littératures et arts modernes et postmodernes. Sur un fond de représentation moralisée péjorative de la ville émerge au XIX^e siècle une nouvelle conscience urbaine qui tire une fascination de l'espace de tous les possibles que la ville est aux yeux des auteurs de la modernité.

Un devoir sur table sanctionnera les connaissances à la fin du cours.

TD

La représentation de la ville dans la littérature du XIX^e et début du XX^e siècle à travers des œuvres exemplaires.

- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Luc Steinmetz, Classiques de poche, Paris, 2003. Édition conseillée.
- Alfred Döblin, *Berlin Alexanderplatz : Histoire de Franz Biberkopf*. Gallimard, coll. Folio n°5098, Paris, 2010. Nouvelle traduction de l'allemand par Olivier Le Lay. Édition obligatoire. D'autres textes seront distribués sous forme de photocopiés.

Bibliographie

Yves Clavaron, Bernard Dieterle (éd.), *La Mémoire des villes/The Memory of Cities*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2003.

Desmond Harding, *Writing the City: Urban Visions and Literary Modernism*, New York, Routledge, 2003.

Volker Klotz, *Die erzählte Stadt: ein Sujet als Herausforderung des Romans von Lesage bis Döblin*, Reinbek, Rowohlt, 1987.

Roger Bellet (dir.), *Paris au XIX^e siècle: Aspects d'un mythe littéraire*, Lyon, PU de Lyon; 1984.

Robert Kopp, *Petits poèmes en prose*, Paris, Corti 1969. L'appareil critique de cette édition apporte de précieuses informations sur l'œuvre et complète l'édition de référence proposée à l'étude.

Michel Vanoosthuyse, *Alfred Döblin : théorie et pratique de l'« œuvre épique »*, Paris, Belin 2005.

Frédéric Teinturier (éd.), « *Berlin Alexanderplatz* » d'Alfred Döblin : un roman dans une œuvre, une œuvre dans son temps, Paris, L'Harmattan, 2011.

5G31 Littérature française : littératures classiques 2

Responsable : G. HAROCHE

Descriptif de l'enseignement

CM

Introduction à la vie culturelle du siècle des Lumières : salons, presse, édition, statut de l'écrivain. Panorama des principaux auteurs. Approches méthodologiques croisées.

TD

- Marivaux, *Les Fausses confidences*, (édition au choix).
- Madame de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*, Rivages Poches, Petite bibliothèque.
- Madame de Duras, *Ourika*, par Benedetta Craveri, Garnier Flammarion (édition impérative).

Les étudiants devront avoir acquis et lu les deux volumes avant le début des cours.

Bibliographie

Deloffre, Frédéric, *Marivaux et le marivaudage*, [1955] 1993.

Pierre Frantz (dir.), *Marivaux : jeu et surprises de l'amour*, Paris, PUPS, 2009.

Sylvain Menant, *La chute d'Icare ou la crise de la Poésie au XVIII^e siècle*, Droz, 1981.

5G41 Unité d'enseignement au choix

Ancien français

Histoire et patrimoine : le Val de Loire

Responsable : Ph. HAUGEARD

Responsable : C. SENSEBY

Descriptif de l'enseignement

Descriptif de l'enseignement

CM

Le cours sera un prolongement, dans le domaine de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, de celui de S4.

TD

Les textes d'application seront fournis.

Ce cours prend appui sur le patrimoine historique du Val de Loire pour aborder les grandes questions historiques françaises et européennes. La richesse particulière de la zone étudiée, depuis l'Antiquité classique jusqu'à l'histoire la plus contemporaine, en passant par la civilisation médiévale et la construction du monde moderne, permet en effet d'aborder en partant d'exemples concrets des questions majeures et de portée générale (histoire de France sur la longue durée, insertion dans des ensembles plus vastes, de l'Empire romain à l'Union Européenne, questions religieuses, guerres et conflits, acculturation et « chocs des cultures »), etc.

Ce cours permet ainsi de réfléchir à la valorisation du patrimoine régional sous toutes ses formes, matérielles ou intellectuelles en liant connaissances scientifiques et support patrimonial.

5G51 Unité d'enseignement au choix

Langue et littérature latines	Atelier d'histoire médiévale
Responsable : X	Responsable : I. Ventura
Descriptif de l'enseignement	Descriptif de l'enseignement
<p>Fin du parcours d'enseignement de la langue latine, au terme duquel l'étudiant devrait être en mesure de comprendre un texte simple.</p> <p>Le cours s'appuiera sur le manuel de S. Deleani, <i>Initiation à la langue latine et à son système</i>, dont les étudiants devront faire l'acquisition.</p> <p>L'inscription dans ce cours suppose d'avoir obligatoirement suivi les enseignements 3G51 et 4G61.</p>	<p>L'objectif de l'enseignement est d'offrir aux étudiants un panorama des outils de travail de la recherche en matière d'histoire médiévale (éditions de textes, bibliographies, manuels, monographie spécialisées etc.), et une sélection des principaux textes et sources historiques écrits du Moyen Age. En particulier, on examinera les sources concernant l'histoire de la France médiévale du 10e au 15e siècle.</p> <p><u>Bibliographie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - R. Van Caenegem, F.L. Ganshof, <i>Manuel des études médiévales</i>, Turnhout, Brepols, 1997. - <i>Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval</i>, sous la dir. De J. Le Goff et al., Paris, Fayard, 1999. - <i>Histoire littéraire de la France</i>, Paris, Imprimerie Nationale, 1824-2015, sections choisies. - <i>Medioevo Latino. Bollettino bibliografico della cultura europea dal secolo VI al XV</i>, sous la dir. de C. Leonardi e L. Pinelli, Spoleto (après : Firenze), CISAM (après : SISMEL), 1980-2015.

5G60 Langue vivante niveau 5

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+). Pour être orientés vers le groupe correspondant à leur niveau réel, tous les nouveaux étudiants doivent participer à un test de positionnement qui aura lieu pendant la première semaine de cours, dans le créneau habituel des cours. Les enseignements débiteront en semaine deux.

Nous organiserons une commande groupée de la méthode avec laquelle nous travaillons en cours. Plus d'informations à la première séance de cours.

Responsable du groupe 1 : Mme Christine Jamet

Responsable du groupe 2 : Mme Patricia Mayen

Responsable du groupe 3 : N.N.

Responsable du groupe 4 : M. François Renault

5 GP1 PARCOURS 1
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

5G7e Didactique de la langue française

Responsable : M. DÉCIMO

Descriptif de l'enseignement

Description des parties du discours et de la syntaxe (la phrase).

Bibliographie :

Joëlle Gardes-Tamine, *La grammaire, tome 2, phonologie, morphologie et lexicologie*, A. Colin, 2010.

Jean-Louis Chiss, Jacques Filliolet et Dominique Maingueneau, *Introduction à la linguistique française : tome 2, Syntaxe, textes, communication*, Hachette, 2007.

5G7b Littérature de jeunesse

Responsable : A. DÉRUELLE

Descriptif de l'enseignement

On proposera à la fois une histoire de la littérature pour jeunesse, une définition des principales notions qui lui sont associées, et l'étude de textes selon différents enjeux de lecture : l'apprentissage des formes narratives ; l'analyse des fonctions du merveilleux ; les mécanismes de l'identification aux personnages ; l'importance de l'axiologie (le bien et le mal) ; l'usage de la psychanalyse dans le décryptage du conte.

Programme

• Marcel Aymé, *Les contes du chat perché*, Folio n°343.

Bibliographie

B. Bettelheim, *Psychanalyse des contes de fées*, 1976.

V. Propp, *Morphologie du conte*, 1965.

5G7f Histoire de l'éducation

Descriptif de l'enseignement

- Comprendre la genèse de l'école française : méthodes, valeurs, difficultés.
- Situer l'école française par rapport à d'autres systèmes scolaires en Europe et dans le monde.
- Sensibiliser des étudiants intéressés par les métiers de l'enseignement à la grande richesse des problématiques éducatives

Contenu :

- L'histoire de l'école : Antiquité, Moyen-âge, Ancien régime, IIIème République, Epoque contemporaine.
- L'éducation en Europe : Grande Bretagne, Allemagne, Finlande, la politique éducative européenne.
- Dans le monde : Les Etats Unis, le Japon.

Bibliographie :

- Albertini P., L'école en France, XIXème-XXème siècle, 2006, Hachette
- Durkheim, L'Evolution pédagogique en France, 1990, PUF
 - Lebrun F., Quéniart J., Venard M., Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, 1480-1789, volume 2, 2003, Perrin
 - Marrou H.-I., Histoire de l'éducation dans l'antiquité, 1981, Seuil
 - Mayeur F. Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, 1789-1930, volume 3, 2004, Perrin
 - Mons N. , Les Nouvelles politiques éducatives, 2009, PUF
 - ONISEP, Les systèmes éducatifs en Europe, 2007, ONISEP
 - Prost A., Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, depuis 1930, volume 4, 2004, Perrin
 - Rey O., PISA ce que l'on en sait et ce que l'on en fait, 2011, en ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=66&lang=fr>
 - Rouche M., Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, Vème av JC-XVème siècle, volume 1, 2003, Perrin

5 GP2 PARCOURS 2

METIERS DE LA CULTURE, DU LIVRE ET DE LA REDACTION

5G9a Presse et littérature

Responsable : G. HAROCHE

Descriptif de l'enseignement

Les étudiants travailleront à partir de l'exposition virtuelle disponible sur le site de la BnF, « La Presse à la Une », <http://expositions.bnf.fr/presse/>.

Les étudiants devront lire les différentes pages de l'exposition virtuelle avant le début du cours. Des compléments historiques seront donnés sur l'histoire de la Presse et les étudiants seront guidés dans l'emploi des fiches disponibles sur le site.

Les travaux des étudiants consisteront à présenter dans des exposés la forme et le contenu de différentes publications disponibles sur Gallica. L'accent sera mis particulièrement cette année sur le fait divers, la fabrique du journal, le lectorat. (Voir l'onglet : Presse d'information générale et spécialisée). <http://expositions.bnf.fr/presse/gallica/menu1.htm>

Bibliographie

On consultera sur le site la bibliographie générale et par spécialité de Philippe Mezzasalma. <http://expositions.bnf.fr/presse/reperes/02.htm>

Et sur papier l'ouvrage collectif, *La Civilisation du Journal*, Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, Thérenty, Marie-Ève, Vaillant, Alain (dir.), Nouveau monde, 2011.

5G9b Atelier d'actualités socio-culturelles

Responsable : M. DÉCIMO

Descriptif de l'enseignement

Les étudiants sont invités à se renseigner par eux-mêmes sur Internet, dans les musées, dans les centres culturels et les bibliothèques et à se familiariser avec tous les aspects de la culture. On puisera largement des exemples dans la littérature, le cinéma ou dans d'autres supports culturels qui permettent de comprendre les grammaires culturelles.

5G9c Littérature et politique

Responsable : M. Décimo

Descriptif de l'enseignement

Dans la mesure où elle est le reflet de son temps, toute œuvre relève toujours du politique, dans le choix des sujets, le ton de leur traitement, la position de l'auteur dans la société. La politique tient souvent tribune dans la littérature contre/pour la religion, la monarchie, la guerre, l'injustice sociale, le colonialisme, les totalitarismes, l'ordre établi quel qu'il soit, l'écologie, etc. Ce cours aura pour objet de définir comment tracer une histoire de ces tensions et de s'interroger sur la littérature : utile ou pas ?

6G11 Littérature française : littératures modernes II

Responsable : A. DÉRUELLE

Descriptif de l'enseignement

Le roman historique

Le cours explorera le genre du roman historique, examinera ses relations avec l'historiographie et interrogera sa prétention à faire revivre le passé.

Programme des TD (éditions obligatoires)

- Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Folio-Gallimard.
- Aragon, *La Semaine sainte*, Folio-Gallimard.

Des extraits d'autres œuvres seront distribués en appui du CM.

6G21 Littératures européennes

Responsable : G. RIBÉMONT

Descriptif de l'enseignement

CM : Présentation de l'héritage commun des littératures européennes, des principaux foyers culturels à travers les siècles, de l'apport et de l'entrecroisement de différentes traditions nationales, du rôle de la littérature française dans le champ littéraire européen. En rapport avec les TD, on portera une attention particulière à la comédie européenne du deuxième XVII^e et du XVIII^e siècles.

TD : La comédie européenne du deuxième XVII^e et du XVIII^e siècles : modèles, influences, tendances.

Programme des TD

Molière, *L'École des femmes**

Marivaux, *La Mère confidente**

Goldoni, *La locandiera* (trad. du même titre ; il existe un Folio bilingue)*

Diderot, *Le Père de famille**

Lessing, *Minna von Barnhelm oder das Soldatenglück* (trad. *Minna von Barnhelm ou la Fortune du soldat*)

Goldsmith, *She stoops to conquer* (trad. *Elle s'abaisse pour vaincre*)

(Les textes marqués d'un * existent en édition de poche et sont à acheter ; je fournirai des photocopies pour les autres.)

Bibliographie

Jean-Louis Backès, *La Littérature européenne*, Belin, 1996.

Béatrice Didier, *Précis de littérature européenne*, PUF, 1998.

Jean-Louis Haquette, *Lectures européennes*, Bréal, 2005.

6G31 Méthodologie de la recherche

Responsables : A. DÉRUELLE & G. HAROCHE

Descriptif de l'enseignement

Cette U.E. offre aux étudiants la possibilité de s'initier à l'univers de la recherche en littérature française et comparée.

Présentation du panorama des instruments de recherche et des différentes écoles critiques ; travaux à partir de la lecture de manuscrits ; visites d'archives et de bibliothèques.

6G41 Éléments d'histoire du livre

Responsables : X

Descriptif de l'enseignement

Introduction générale à l'histoire du livre manuscrit et imprimé, depuis l'Antiquité jusqu'à l'imprimerie moderne. On étudiera notamment le passage du *volumen* au *codex* dans l'antiquité tardive ; les principales caractéristiques matérielles du *codex* médiéval ; la naissance de l'imprimerie (xv^e-xvi^e s.) et la morphologie du livre moderne imprimé ; les caractéristiques de la reliure médiévale et moderne.

6G50 Langue vivante niveau 6

Descriptif de l'enseignement : l'étudiant choisit l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour l'Anglais : S. PERSEC, *Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1*, Ophrys

Pour l'Allemand :

L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Responsable du groupe 1 : Mme Christine Jamet

Responsable du groupe 2 : Mme Patricia Mayen

Responsable du groupe 3 : N.N.

Responsable du groupe 4 : M. François Renault

6G61 Stage

Responsable : G. HAROCHE

Stage d'observation de deux semaines en administration culturelle, en entreprise (exemple : édition, journalisme), en milieu scolaire. Evaluation sur rapport de stage.

**6 GP1 PARCOURS 1
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT**

6G7e Méthodologie de la dissertation

Responsable : S. LEFAY

Descriptif de l'enseignement

Entraînement à l'exercice de la composition française (dissertation générale), dans la perspective des concours de recrutement.

Bibliographie :

N. Toursel, J. Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

6G7f Manuels et histoires de la littérature

Responsable : A. BONORD

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement vise à comprendre quelle est la place des manuels dans l'élaboration de l'histoire littéraire : comment s'élaborent les corpus, comment se constituent puis varient les canons.

6G7g Psychologie et sociologie pour l'enseignement

Enseignement délivré par l'ESPE.

Descriptif de l'enseignement

a) Approches psychologiques :

- découverte de quelques sous-domaines de la psychologie, leurs démarches et objets d'études ;
- apports de ces approches à la compréhension de situations scolaires, à partir de vidéos de classe et de productions d'élèves.

b) Approches sociologiques :

- découverte de thématiques et méthodologies en sociologie de l'Ecole ;
- analyse aux différents cycles de la scolarisation, analyse de situations vécues par les étudiants et analyse de vidéos.

Bibliographie

DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école*, 4^e édition : Armand Colin; 2012

LIEURY, Alain. *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod ; 2010

6 GP2 PARCOURS 2
METIERS DE LA CULTURE, DU LIVRE ET DE LA REDACTION

6G9a Culture générale appliquée aux concours

Responsable : N. LOMBART

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement vise à préparer l'épreuve de culture générale de nombreux concours (concours administratifs, écoles de commerce, écoles de journalisme...).

Bibliographie indicative :

E. Auber et A. Blanc-Jeanjean, *La culture générale aux concours*, Paris, Ellipses, 2015.
Th. Leterre et E. Huisman-Perrin, *Éléments de culture générale. Concours administratifs et grandes écoles*, Paris, La Documentation française, 2015.

6G9b Synthèse et rédaction

Responsable : N. LOMBART

Descriptif de l'enseignement

Il s'agira de préparer les étudiants à l'épreuve classique de la « note de synthèse », qui figure dans de nombreux concours (concours de l'administration et de la fonction publique, écoles de journalisme, de communication, de commerce...).

Bibliographie indicative :

P. Beck, *La note de synthèse pas à pas : 45 exercices pratiques*, Paris, Dunod, 2013.
O. Bellégo, *Note de synthèse – méthode et exercices*, Paris, Vuibert, 2014.
R. Prévost et L.-M. Morfaux, *Résumé et synthèse de texte. Méthode et exercices corrigés*, Paris, A. Colin, 2004.

6G9c Patrimoine et institutions culturelles

Responsables : A. BONORD

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement vise à présenter le rôle des institutions culturelles dans la constitution, l'organisation, la conservation, l'enrichissement, l'évaluation et l'exploitation du patrimoine historique et culturel. Il s'adresse donc en particulier aux étudiants désireux de s'investir dans les métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées...).